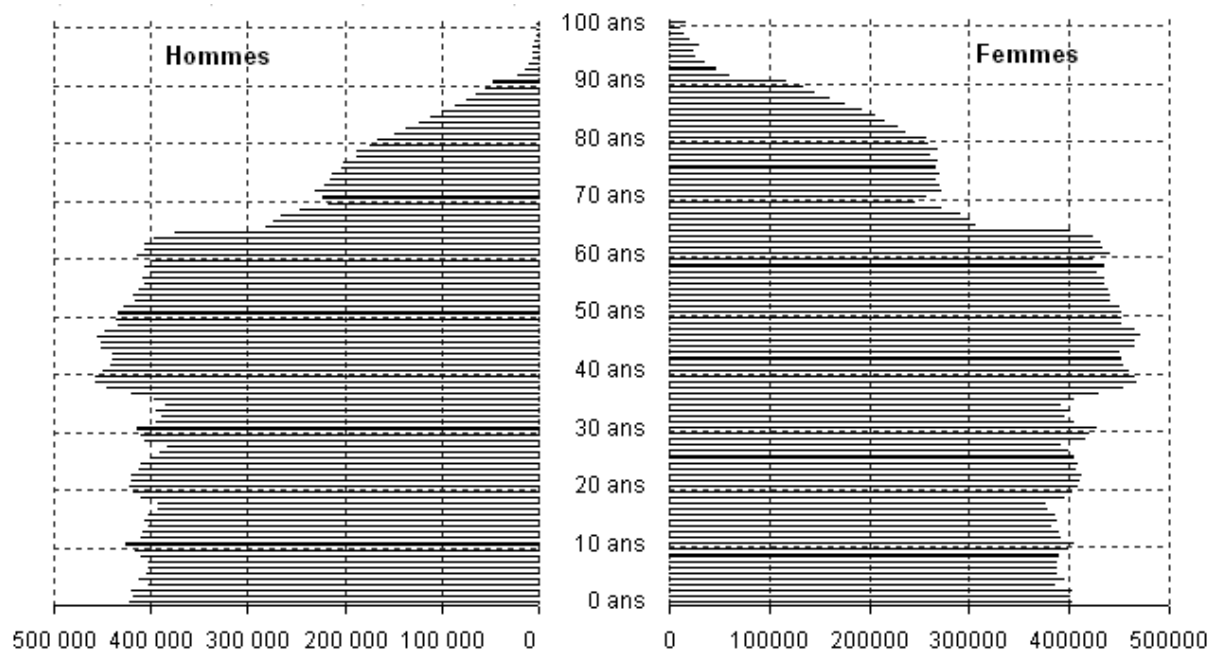


Indicateur n° 1 : Pyramide des âges de la population



Sources : INSEE, statistiques de l'état civil et enquête Villes, 2011.

Champ : France entière (France métropolitaine et DOM).

En 2010, la France enregistre 828 000 naissances (+ 0,4 % par rapport à 2009) et 545 000 décès (- 0,6 %), soit un accroissement naturel de 283 000 personnes, supérieur à celui observé en 2009. À cet excédent naturel s'ajoute un solde migratoire positif estimé à 75 000 personnes en 2010, correspondant à un apport modeste en comparaison de l'accroissement naturel, inférieur à celui observé chez les principaux voisins européens de la France.

Au 1^{er} janvier 2011, 65,0 millions de personnes résident en France, dont 63,1 millions en métropole. La France compte 13 % des habitants de l'Union européenne et est le deuxième pays le plus peuplé derrière l'Allemagne (81,8 millions d'habitants), devant le Royaume-Uni (62,0 millions d'habitants) et l'Italie (60,6 millions d'habitants).

L'indicateur conjoncturel de fécondité augmente légèrement en 2010 par rapport à 2009 : il atteint ainsi son plus haut niveau depuis la fin du baby boom, avec 2,01 enfants par femme, soit un niveau inférieur au seuil de renouvellement des générations, mais qui s'en rapproche (2,05). En 2009, il avait tout juste atteint le seuil de 2 enfants par femme. Cette même année, la France était le deuxième pays européen en termes de fécondité, derrière l'Irlande (2,07 enfants par femme) et devant le Royaume-Uni (1,94 enfants par femme). L'indicateur conjoncturel de fécondité moyen en Europe est de 1,6 enfant par femme.

En nombre de naissances, sur les 25 dernières années, l'année 2010 fait partie des années record tout comme les années 2006 et 2008. Cette progression de la fécondité, avec près de 3 400 naissances supplémentaires par rapport à 2009, est imputable en totalité aux femmes de plus de 30 ans et surtout à celles de 35 ans ou plus.

L'âge moyen à l'accouchement poursuit sa légère progression observée depuis 2006 et atteint en 2010, pour la toute première fois, la barre symbolique des 30 ans (contre 29,9 ans en 2009) : c'est deux ans de plus qu'en 1988 et trois de plus qu'en 1982. Cet âge se situe dans la moyenne des 17 pays de la zone euro avec un âge moyen de 30,2 ans en 2008.

L'espérance de vie à la naissance des femmes atteint 84,8 ans en 2010, en hausse de 4 mois par rapport à 2009, tout comme l'espérance de vie des hommes qui atteint 78,1 ans contre 77,7 ans en 2009. Cette forte progression peut être considérée comme un rattrapage après des gains d'espérance de vie modérés en 2008 et 2009. L'espérance de vie des françaises est largement supérieure à celle des femmes de l'Union européenne à 27 : 84,4 ans en 2009 pour les françaises contre 82,6 ans pour les européennes. Pour les hommes, l'espérance de vie, 77,7 ans en 2009, se situe également au-dessus de la moyenne européenne avec une année de plus (76,7 ans en 2009 pour l'union européenne à 27).

Avec 3,7 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes en 2010, le taux de mortalité infantile diminue après une légère hausse en 2009 (3,9‰). Ce taux se situe dans la moyenne européenne des 15. Cependant, tandis qu'il continue de baisser dans plusieurs pays européens, il reste globalement stable depuis 2006 en France.

Le vieillissement de la population se poursuit en France : d'une part, grâce à l'augmentation de l'espérance de vie et, d'autre part, du fait de l'avancée en âge des générations nombreuses du baby boom. La part des personnes de plus de 65 ans continue de progresser (+ 0,2 point à 16,8 % de la population) et représente près de 10,9 millions d'individus. La part des moins de 20 ans (24,6 %), tout comme celle des 20 - 64 ans (58,6 %), diminuent légèrement (- 0,1 point chacune) selon des résultats provisoires de l'INSEE.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 1 :

Les données et analyses présentées dans cet indicateur sont reprises de la publication *INSEE Première* n° 1332, *Bilan démographique 2010*, parue en janvier 2011. Les informations portant sur des comparaisons européennes proviennent d'Eurostat.

Pour les naissances et les décès, l'INSEE réalise une exploitation statistique des données recueillies par les mairies au moment de l'établissement des actes d'état civil. Le rythme de transmission de ces informations varie selon les communes. Aussi les chiffres de 2010 sont-ils encore provisoires.

Pour dresser le bilan démographique, l'INSEE estime le solde migratoire de l'année écoulée, c'est-à-dire la différence entre les entrées et les sorties du territoire. En raison de la rareté des données sur les mouvements entre la France et l'étranger (ni les sorties d'étrangers, ni les mouvements de Français ne font l'objet de décomptes systématiques), l'INSEE s'appuie sur des données partielles de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM), du Ministère de l'Intérieur et de l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). Pour ce faire, il complète ces données partielles en prolongeant les tendances passées appréciées à partir des recensements.

L'indicateur conjoncturel de fécondité se définit comme la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.